

MAIRIE DE BEHOUST

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Juin 2008
--

<p><u>Date d'affichage de la convocation</u> : 10/06/2008</p> <p><u>Date des convocations</u> : 10/06/2008</p> <p><u>Date de remise des convocations</u> : 10/06/2008</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 10 Pouvoir : 01 Votants : 11</p> <p><u>Date d'affichage du présent Compte rendu</u> : 26 Juin 2008</p>	<p><u>Etaient présents</u> :</p> <p>Mr. Guy PELISSIER, Mr Jean-Pierre VOUTERS, Alain DUFAUD, Rodolphe GARNIER Mesdames Elisabeth DUFAUD, Myriam MICHARD, Sandrine LUCAS, Séverine LESAFFRE, Christelle BOURGOIN, Maryse BARADAT.</p> <p><u>Absents excusés et représentés</u> :</p> <p>Alain REDON représenté par Guy PELISSIER</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p><u>Absents</u> :</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Jean-Pierre VOUTERS</p>
---	---

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

- ✂ Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2008.
- ✂ Création de postes : 1 poste d'adjoint d'animation, 2 postes de surveillant d'étude, 1 poste d'adjoint technique, 1 poste pour besoin occasionnel.
- ✂ Le règlement intérieur de la garderie périscolaire
- ✂ L'extension de la régie cantine, à l'étude surveillée, la garderie périscolaire et les repas "invités"
- ✂ La modification statutaire du SIEED, création du poste de vice président.
- ✂ La nomination des correspondants défense : Alain DUFAUD titulaire et le Colonel F. PERROT suppléant
- ✂ La création du périmètre de délimitation de la communauté de communes du Pays de Montfort,
- ✂ Le classement de la commune en zone susceptible d'être contaminée par les termites,
- ✂ L'implantation d'un arrêt de bus à l'intersection de la rue du Moutier et de la rue de la Tuilerie,
- ✂ La répartition des restes à réaliser du SIARBF
- ✂ La désignation des membres de l'A.F.R. : Nicolas LAHAYE, Bernard FRANCOIS, Camille SAUSSAY
- ✂ Fêtes communales : 13 juillet à partir de 19 h 30, Méchoui le 7 septembre - tarifs : 8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de 10 à 15 ans
- ✂ Effectuer un devis pour le mur rue du Nid de Geai
- ✂ Travaux de réfection de l'église : cloche et programmateur
- ✂ Décision modificative n°1 : Alimenter le compte 6615 pour 350,00 € et le compte 6714 pour 76,22€

Permis de construire : Avis Favorable

- Mr et Mme LEVET 32, Rue du Nid de Geai (extension à usage d'habitation)
- Mr GONCALVES 27, Rue de la Masse (construction d'un garage et d'une salle de bains)

Déclarations Préalables : Avis Favorable

- COMMUNE Rue de la Tuilerie (Division d'un terrain en 4 lots)
- Mr DE LA BRETONNERIE 13, Rue de la Masse (création de 4 lucarnes)
- Mr DELANNOY 6, Rue du Nid de Geai (création d'une piscine)
- Mr MICHEL 28B Rue du Nid de Geai (construction d'un garage)
- COMMUNE 6 Rue de la Masse (Présentation des projets des 2 logements)
- SCORPIO INVEST 17 Rue du Nid de Geai (division en 3 lots pour création du lot 2a à bâtir)
- Mr RICHARD 6, Chemin Pimardièrre (création d'un abri à voitures)

Déclaration Préalable : Avis Défavorable

- Mr GUILLEMOT 36 Rue du Nid de Geai (construction d'un abri à barbecue) en raison du non-respect du règlement du POS (prescriptions architecturales) qui demande un toit 2 pentes entre 35° et 45°, est invité à reformuler sa demande.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt trois heures cinquante.

LE MAIRE

GUY PELISSIER